



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX

Association loi 1901. Déclarée à la Préfecture de l'Indre sous le n°171 le 22 juillet 1947

SIRET : 77518794100056 SIREN : 775187941. Association agréée par le ministère de la jeunesse et des sports sous le n°7104le 1^{er} mars 1950. Affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR sous le n° 07 36 251. Siège social : 76, rue Raoul ADAM 36000 CHATEAUROUX Tél : 07 61 45 47 77. Adresse mail : stchx36@gmail.com. Site internet : www.societe-tir-chateauroux.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 10 septembre 2025

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 18h30

Nombre de membres présents : **30**

Nombre de membres représentés : **12**

Total : **42**

Nombre de membres validés au 08/09/2025 : **181**

Nombre de membres appelés à voter : Quorum 1/6 des membres validés : **31** Quorum atteint.

Le quorum étant atteint le Président Patrick MOURoux indique que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

18h 00 - Accueil des invités et des sociétaires

. 18 h30 - Ouverture de l'Assemblée Générale

. Mot de bienvenue du Président

. Approbation du procès-verbal de l'AG du 8 septembre 2024

. Rapport moral et d'activités par le Président

. Rapport de la saison sportive 2024-2025

. Rapport financier du trésorier

. Rapport des vérificateurs aux comptes

. Représentation au Comité de Tir de l'Indre

. Vote des différents rapports

. Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes

. Intervention des invités - partenaires

. Présentation par le Président des actions à mener pour la saison 2025-2026

. Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2025-2026

. Présentation du budget prévisionnel 2025-2026 par le trésorier

. Vote des tarifs et du budget prévisionnel

. Questions diverses

. Mot de clôture du président et Vin d'honneur.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaires à 18 heures et 25 minutes.

Le Président, Patrick MOURoux, confirme le nombre de présents et le nombre de pouvoir.

Conformément aux statuts de l'association, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut ainsi avoir lieu. Le président remercie les membres présents d'être venus à cette Assemblée Générale.

Approbation du P V de l'AG du 8 septembre 2024

Sur demande du Président, et aucune observation n'ayant été formulée, le PV de l'A.G du 8 septembre 2024, publié sur le site de la Société, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE LA SAISON 2024-2025 par le président Patrick MOURoux.

Chers amis,

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée Générale Ordinaire, qui clôture la saison sportive 2024/2025.

Je remercie de leurs présence, Monsieur Damien NOEL, conseiller municipal et conseiller communautaire de Châteauroux Métropole, ainsi que Monsieur Jean Emmanuel FRONTERA, Président du comité de tir de l'Indre.

Il convient de rappeler que nous sommes tous sous le régime du bénévolat, et le faire savoir à nos nouveaux adhérents est important.

C'est pour cela que nous pouvons remercier chaleureusement nos bénévoles : initiateurs, animateurs, conseillers, arbitres, l'équipe de travaux, qui se sont dévoués pendant toute la saison pour assurer l'accueil, les permanences, les enseignements, les entraînements et les entretiens Intérieur et extérieur de nos installations sportives.

Sans vous tous, rien ne pourrait être accompli.

Avant de faire le bilan de de cette saison, je vous propose d'observer une minute de silence en la mémoire de Pierre BELLERT et Bernard FOULACHON deux anciens de la STC décédés cette année, Pierre était au club depuis 1986 et Bernard depuis 1993.

Je vous remercie.

Qu'avons-nous fait durant cette année ?

Le club a continué sa marche en avant.

-En recrutant pour atteindre 181 licenciés, nombre record pour le club (11% de hausse par rapport à la saison précédente).

Notre objectif d'atteindre les 200 licenciés est en passe d'aboutir et ainsi d'avoir une certaine auto-suffisance financière.

-En représentant le club dans toutes les compétitions départementales, régionales, mais aussi nationales. Nous avons eu 7 qualifications pour 3 championnats de France différents.

Lilwen, Matt, Patrice et Kevin ont participé aux CDF 10m au CNTS en février.

Bruno s'est illustré de belle manière aux CDF 25 m en juillet dans 2 disciplines et Kevin s'est de nouveau qualifié pour les CDF de TAR.

Bravo à vous, jamais la STC n'était parvenue à de tels résultats. Je n'oublie pas les résultats encourageants de nos compétiteurs en général.

Dans quelques instants Kevin l'un de nos vice-présidents et responsable des compétitions vous communiquera plus en détail les résultats sportifs individuels et par équipes de la STC.

- En assurant tout au long de la saison pas moins d'une vingtaine d'actes administratifs, spécifiques ou répétitifs (site internet, messagerie du club, suivi des licences, demandes de subventions etc....).

- En continuant de moderniser nos installations, mise en conformité du stand contre l'incendie, achèvement des clôtures, construction des vestiaires, pose de récupérateurs de plomb au 50 m, achat d'un défibrillateur, tamisage et remplacement tamisé et remplacé du sable au 25 m, ce dernier chantier fut très physique et j'en profite pour remercier tous ceux qui se sont attelés à cette tâche ingrate dans la bonne humeur.

Une partie de la recette de la vente du plomb récolté, a ainsi permis d'acheter un pistolet 9 mm pour les tireurs loisirs.

Notre politique d'ouverture sur l'extérieur a gardé son cap : réception de groupes pour des tirs découvertes, participation au Forum des associations le 6 et 7 septembre, comme l'année précédente participation à octobre rose en collaboration avec l'association CALM, programmée au stand l'après-midi du samedi 25 octobre, aide de bénévoles lors de diverses manifestations sportives à la plaine des sports en partenariat avec le comité de tir de l'Indre et également avec le CNTS. Participation au parc des sports le 18 octobre 2025 à la journée PARA TIR.

Un grand merci à vous toutes et tous, soyez fiers de votre engagement.

Concernant la prochaine saison, nous allons tout simplement continuer d'avancer à notre rythme, comprenez suivant nos finances, ces dernières sont d'ailleurs très saines et Régis notre trésorier adjoint vous confirmera cela plus précisément tout à l'heure dans son rapport.

Pour nous mettre en conformité avec les lois et les normes en vigueur, nous allons faire réaliser des allées en béton pour rendre notre stand accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour l'entraînement et le perfectionnement de nos compétiteurs à 25 m, il nous faudra équiper les cibles électroniques existantes de matériel complémentaire pour tirer en plus de la précision le standard et la vitesse.

Et enfin il serait bien de pouvoir réaliser l'isolation thermique et acoustique dans le couloir entre le 10 m et le 25 m.

Si nous parvenons à réaliser ces projets, je crois que nous en aurons pratiquement terminé avec les gros travaux.

Dans un avenir proche, il nous restera à trouver la meilleure solution pour récupérer le plomb au 25 m.

Concernant l'encadrement sportif, nous allons continuer de proposer des formations pour augmenter l'effectif de l'équipe déjà en place.

Messieurs David FAICHE et Vincent LAURENT se sont portés volontaires, nous pourrons ainsi ouvrir le jeudi soir le pas de tir 25 m, créneau qui était fermé auparavant par manque de directeurs de tirs Monsieur Ludovic BARILLE s'inscrira à la formation d'initiateur et permettra d'étoffer l'équipe qui s'occupe des élèves de l'école de tir.

Pour cette nouvelle saison une nouveauté pour nos nouveaux licenciés, ils vont recevoir un badge de couleur qui va leur permettre de pratiquer uniquement au 10 m. Ils le garderont ainsi pendant 3 mois minimum. A la fin de cette période avec l'accord des directeurs de tirs 10 m, ils pourront obtenir le badge neutre qui leur ouvrira le pas de tir 25 m.

Entre 5 et 6 mois pour leur 3 tirs contrôlés, puis le QCM pour finaliser cette période d'apprentissage et

pouvoir ainsi obtenir l'autorisation d'acquérir une arme de catégorie B.

Je rappelle que le port du badge est obligatoire dans l'enceinte de notre stand

Lors de nos prochaines réunions du comité directeur, il nous faudra repenser entre autres chose les programmes de nos challenges trop classiques et en perte de vitesse, (plus de tir au TAR , Bench- Rest au 50m, tombola etc....) et régler les derniers détails pour la mise en pratique du règlement intérieur spécifique du pas de tir 25 mètres.

Avant de terminer, je voudrais remercier a municipalité de Châteauroux, tout d'abord son maire Monsieur Gil AVEROUS, ainsi que Monsieur Denis MERIGOT adjoint aux sports, le conseil Départemental son Président Monsieur Marc FLEURET et Madame Florence PETITPEZ vice-présidente qui ont toujours soutenu financièrement notre club et sans eux rien n'aurait été possible.

La qualité de nos installations n'est plus à démontrer, la fédération et le CNTS nous envoient des tireurs nationaux et internationaux pour leurs entraînements, de même nos résultats sportifs progressent nettement, je pense ne pas me tromper en vous disant que la STC est sur les bons rails et que tous ensemble nous allons réussir le pari d'en faire un grand et beau club.

Par ailleurs nous sommes actuellement en pourparlers avec le Comité de tir de l'Indre en vue d'organiser dans nos installations sportives le championnat Départemental des épreuves pistolet 10 mètres standard et vitesse.

Je vous remercie de votre attention.

Vive le tir et vive la STC

COMPTE RENDU SPORTIF DE LA SAISON 2023-2024 par le responsable du pôle compétitions et animateur diplômé Kevin DESRIER.

Durant la saison sportive 2024/2025, **50 licenciés, 28%** de l'effectif des 181 licenciés, (**37 masculins, 13 féminins dont 15 jeunes**) ont participé à un ou plusieurs Championnats officiels Départementaux, Régionaux, Nationaux, Coupes de l'Indre, Concours divers et à nos deux Challenges annuels.

Ils ont remporté en individuel ou par équipe :

61 Médailles d'Or, 67 Médailles d'Argent, 31 Médailles de Bronze

Synthèse des résultats :

(Les résultats nominatifs individuels et par équipes sont consignés dans le palmarès mis à disposition au stand)

Niveau Départemental :

- Championnat des sociétés de tir de l'Indre 2023-2024 (*compétitions terminées en septembre 2024*).
7 Médailles d'or (titres) - 8 Médailles d'argent – 5 Médailles de bronze.
- Championnat des sociétés de tir de l'Indre 2024-2025 (*compétitions terminées en juin 2025*).
8 Médailles d'or (titres) - 11 Médailles d'argent – 1 Médaille de bronze.
- Coupes de l'Indre 2024 (*compétition en septembre 2024*).
12 Médailles d'or - 6 Médailles d'argent – 3 Médailles de bronze.

- Coupes de l'Indre 2025.

8 Médailles d'or - **10** Médailles d'argent – **3** Médailles de bronze.

- Départementaux 10 mètres (*compétition qualificative pour les Régionaux*).

1 Médaille d'or - **5** Médailles d'argent – **4** Médailles de bronze.

14 qualifications pour les Régionaux.

- Départementaux 10 mètres EDT (*compétition qualificative pour les Régionaux*).

0 Médaille d'or - **0** Médaille d'argent – **0** Médaille de bronze.

1 qualification pour les Régionaux EDT

- Départementaux 25 mètres TAR (*compétition qualificative pour les Régionaux*).

0 Médaille d'or - **1** Médaille d'argent – **1** Médaille de bronze.

5 qualifications pour les régionaux

- Départementaux 25/50 mètres (*compétition qualificative pour les Régionaux*).

2 Médailles d'or - **7** Médailles d'argent – **3** Médailles de bronze.

9 qualifications pour les régionaux

Niveau Régional :

- Régionaux 10 mètres (*compétition qualificative pour les Frances*).

0 Médaille d'or – **0** Médaille d'argent – **1** Médaille de bronze.

4 qualifications pour les championnats de France

- Régionaux 10 mètres EDT (*compétition qualificative pour les Frances*).

0 Médaille d'or - **0** Médaille d'argent – **0** Médaille de bronze.

- Régionaux 25 mètres TAR (*compétition qualificative pour les Frances*).

0 Médaille d'or - **0** Médaille d'argent – **0** Médaille de bronze.

1 qualification pour les championnats de France

- Régionaux 25/50 mètres (*compétition qualificative pour les Frances*).

0 Médaille d'or - **0** Médaille d'argent – **0** Médaille de bronze.

2 qualifications pour les championnats de France

Niveau National :

Les scores et les classements des tireurs du club aux divers championnats régionaux ont permis à **5** d'entre eux d'obtenir **7** qualifications pour **3** Championnats de France différents :

NOM Prénom	Discipline	Catégorie	Résultat	Lieu et date de la compétition
DESRIER Lilwenn	Pistolet10 m	CF	439 75ème	C.N.T.S 10-15/02/2025
PIGOIS Matt	Carabine 10 m	CG	578,7 67ème	C.N.T.S 10-15/02/2025
DESRIER Kévin	Pistolet 25 m TAR VR	S1	127 233ème	C.N.T.S 20-22/06/2025
DESRIER Kevin	Pistolet 10 m Standard	S1	322 136ème	C.N.T.S 10-15/02/2025
TREFAULT Bruno	Pistolet 25 m PC	S2	525 44ème	C.N.T.S 02-09/07/2025
TREFAULT Bruno	Pistolet 25 m Sport	S2	541 45ème	C.N.T.S 02-09/07/2025
CAMPAN Patrice	Pistolet 10m Vitesse	S3	10 73ème	C.N.T.S 10-15/02/2025

Compétitions annexes (niveau régional) :

Divers concours et challenges (dont 2 organisés par le club).

25 Médailles d'or - 27 Médailles d'argent – 13 Médailles de bronze.

COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAISON 2024-2025 par **le trésorier – adjoint Régis LE GAL.**

BILAN FINANCIER SAISON SPORTIVE 2024-2025 (du 01/09/2024 au 31/08/2025)

DEPENSES	€	RECETTES	€
Achats	27116,71	Produit des ventes	7832,59
Frais services extérieurs	7896,66	Subventions	8600,00
Impôts	2839,00	Produits de gestion courante	50318,39
Dépenses de gestion courantes	17528,11	Produits financiers	469,37
Charges exceptionnelles	8587,00	Produits exceptionnels	0,00
Emplois personnels bénévoles	44000,00	Contributions volontaires	44000,00
TOTAL DES CHARGES	107967,48	TOTAL DES PRODUITS	111220,35
RESULTATS	3252,87		

Au terme de l'exercice arrêté au **31/08/2025**, les fonds propres de la Société de Tir de Châteauroux s'élève à la somme de **25 174,94 €**

Compte bancaire CRCA : 6 585,82 €

Livret A : 18 505,92 €

Compte épargne sur livret : 63,99 €

Parts Sociales CRCA : 15,00 €

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Messieurs Laurent MUSCHIK et Rachid EL MALKI indiquent que conformément à la mission confiée, ils ont été en mesure de vérifier les comptes de la SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX clos au 31 aout 2025 et qui portaient sur la période de la saison sportive 2024-2025.

Tous les documents comptables nécessaires à leur examen ont été mis à leur disposition. Qu'ils ont été en mesure d'effectuer, dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

En conséquence, ils prononcent que l'Assemblée Générale peut approuver les comptes de l'exercice 2024-2025 qui ont été présentés par le trésorier adjoint de la Société.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.

Messieurs Rachid EL MALKI accepte de renouveler sa candidature de vérificateur aux comptes pour la saison 2025-2026. Après la démission de Monsieur Laurent MUSCHIK, une nouvelle candidature est présentée par Monsieur Ludovic BARILLE. Celle-ci est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

PRESENTATION DES TARIFS DES COTISATIONS CLUB ET DES LICENCES POUR LA SAISON SPORTIVE 2025-2026

 CATEGORIES	 TARIFS	Licence FFTir + Ligue + Comité	Cotisation S.T.C.	TOTAL	Réduction Sur la Cotisation S.T.C.
ADULTES : (Seniors : 1.2.3 – Dames : 1.2.3)		95.50 €	78.50 €	174.00 €	
JEUNES : (Poussins-Benjamins-Minimes- Cadets -Juniors (filles et garçons)		72.50 €	39.50 €	112.00 €	
SECOND CLUB (toutes catégories d'âges)		0.00 €	100.00 €	100.00 €	
PACK FAMILLE (membres d'une même famille et au-delà)		0.00 €	0.00 €		10.00 € 2 ^{ème} membre 15.00 € 3 ^{ème} membre et +

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2025-2026 par le trésorier - Régis LE GAL.

BUDGET PREVISIONNEL SAISON SPORTIVE 2025-2026

CHARGES	€	PRODUITS	€
Achats	10600	Produit des ventes	10800
Frais services extérieurs	25930	Subventions	16900
Impôts	2900	Produits de gestion courante	26300
Dépenses de gestion courantes	15270	Produits financiers	200
Charges exceptionnelles	0	Produits exceptionnels	500
Emplois personnels bénévoles	44000	Contributions volontaires	44000
TOTAL DES CHARGES	98700	TOTAL DES PRODUITS	98700
RESULTATS	0		

INTERVENTION DES INVITES.

Monsieur Damien NOEL conseiller municipal de la ville de Châteauroux présente les excuses de monsieur le maire et de son adjoint aux sports de ne pas avoir été en mesure d'assister à l'assemblée générale du club. Il indique que la municipalité a décidé de reconduire à l'équivalence les aides financières aux associations. Par ailleurs il indique que la municipalité va prendre en charge avec un budget entre 50 000 et 60 000 € les aides pour les jeunes licenciés sportifs entre 16 et 14 ans de la ville. Cette aide individuelle sera d'un montant maximum de 50.00 € et remplacera la formule PASS SPORT.

Monsieur Jean-Emmanuel FRONTERA remercie le président de l'avoir invité et rappelle qu'à partir de cette saison les concours du championnat des Sociétés de tir du département se dérouleront sur une même saison. Il indique que le Comité souhaite solliciter le CNTS pour l'accueil du championnat Départemental 10 m. En raison de la défection du club de CHABRIS, pour manque de bénévoles, pour l'organisation des épreuves 10 m standard et vitesse, le comité recherche un club pour accueillir ces deux épreuves. La STC se porte candidate. Il informe par ailleurs de la naissance d'un nouveau club de tir sur le Département. Il s'agit du club de tir de la ville de CIRON. Dans un premier temps ce club disposera de 6 postes de tir 10 m.

VOTE DES DIVERS RAPPORTS ET TARIFS DES COTISATIONS CLUB POUR LA SAISON 2025-2026

L'ensemble des rapports sont votés à l'unanimité.

MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT ET INVITATION AU VIN D'HONNEUR VERS 19 H 30.

Le Président

Le secrétaire



